

## Club du Renouveau-Âge d'Or

L'assemblée générale annuelle du club aura lieu le mercredi 11 mars 2020, à 10 heures à la salle « Les Générations ».

Information : ☎ 418 856-1701  
Rachel Soucy, présidente

## Club du Renouveau-Âge d'Or St-Onésime

Le Club du Renouveau-Âge d'Or Saint-Onésime offre à tous la chance d'acheter un surplus de belle vaisselle à 50 cents/pièce.

Une occasion pour les jeunes familles, les étudiants et tous ceux qui en ont besoin.

Informations : ☎ 418 856-1559  
André Hudon, secrétaire.

## ✓ PETITS TRUCS DU MOIS

- Profitez du soleil à l'extérieur afin d'augmenter l'apport en vitamine D (la vitamine du soleil). Cela peut jouer un rôle pour la santé de vos os, la diminution de l'inflammation etc.
- Planifiez votre budget pour l'année et utilisez les virements automatiques dans votre compte épargne. Cela vous aidera à mieux gérer vos finances.
- Assurez-vous que vous avez, dans votre demeure une trousse prévoyant le nécessaire afin de prévoir les 72 premières heures prévues dans les diverses situations d'urgences.

# L'éco-bulletin

## BACS BLEU ET BRUN : DES RÉPONSES À VOS QUESTIONS SONT SUR LE WEB!

« Est-ce que tous les  
contenants de  
plastique vont au  
recyclage? »

« Je fais quoi avec  
un paquet de  
papiers  
décheté? »

Pour trouver la réponse, tapez dans un  
moteur de recherche (googlez) :

Co-éco : bac bleu, matières acceptées  
ou

RECYC-QUÉBEC : qu'est-ce qui va dans le bac

« Une boîte à  
pizza, ça va au  
bac brun? »

« C'est vrai que la sciure  
de bois ne va pas au  
bac brun? »

Pour trouver la réponse, tapez dans un  
moteur de recherche (googlez) :

Co-éco : bac brun, matières acceptées

**Vous voulez poser des questions à un  
membre de notre équipe?**



**Ligne-info :**  
418-856-2628 #0  
1-888-856-5552#0  
Info@co-eco.org  
@coecobsl

## MOT DU MAIRE

*Monsieur Benoît Pilotto*

Bonjour à toutes et tous,

Me revoici en porte depuis à première de février avec un genou bionique garanti vingt ans. Je n'avais plus le choix d'y aller puisque je repoussais le moment depuis plus d'un an.

Je remercie M. Denis Miville pour son assiduité et son professionnalisme lors de mon remplacement. La commande était grosse puisque mon absence se situait en pleine période budgétaire. Je remercie également toute l'équipe en poste au bureau municipal ainsi que tous les conseillers pour leur compréhension de la situation.

Déjà deux mois passer en 2020, j'espère que pour vous tous l'année se déroule bien et que vous pouvez profiter pleinement de l'hiver malgré ses petites sautes d'humeur (lire grosse bordée de neige). J'espère également que les dix mois qui suivent seront agréables et remplis de belles choses pour tout le monde.

Au moment d'écrire ces lignes je crois qu'il est bon de souligner que la patinoire a été une belle réussite cette année. Félicitations aux responsables de cette belle glace. Le Disco-patin a eu lieu le samedi 1<sup>er</sup> février et ce fut un bel après-midi. En ce qui me concerne, c'était trop tôt pour chausser les patins, mais j'ai pu constater une belle participation tout au long de cet après-midi rassembleur.

Le 23 février avait lieu le Patinothon organisé par l'Organisme participation famille. J'espère que ce fut également une réussite car j'écris ce texte un peu avant l'activité.

Dans le cadre du plan des mesures d'urgence, dont le mandat avait été confié l'an dernier au Groupe Prudent pour monter ce dit plan, nous avons eu une journée de formation le 6 février dernier. Ce fut très enrichissant comme, surtout durant la période de mise en situation. Je vous la décris brièvement.

Nous sommes avec le service incendie et les trois autres municipalités (St-Roch, Ste-Anne et La Pocatière) dans le centre de commandement établi au bureau municipal de La Pocatière. Tous les intervenants désignés sont présents et c'est le scénario catastrophe qui nous est présenté : tempête de neige, carambolage sur la 20, déversement de matières dangereuses suite à un déraillement de train, quelques blessés, une dame qui est sur le point d'accoucher, panne d'électricité, route bloquées, manque de carburant pour les génératrices d'un centre d'hébergement improvisé pour les naufragés du carambolage et j'en passe. Il faut coordonner tous les intervenants et s'assurer de n'oublier personne en chemin.

Nous aurons d'autre formation plus tard durant l'année et à cela s'ajoutera également une logistique comme l'outil nommé Comalerte qui s'implantera cette année et qui permettra aux responsables à la municipalité de joindre le maximum de citoyennes et citoyens en cas de mesures d'urgence. Les précisions viendront plus tard lorsque le système sera implanté et rodé.

## RUBRIQUES

- Actualité municipale
- O.P.F.
- Saviez-vous que...
- Chronique
- Info en vrac
- Coup de cœur de Lisette
- Petits trucs du mois
- Rappel

## CALENDRIER



☾ 2      ○ 9  
☾ 16      ● 24

Prochaine tombée du journal :  
19 mars 2020

Pour publication faire parvenir à :  
[municipalite@stonesime.com](mailto:municipalite@stonesime.com)



## HORAIRE

Bureau municipal  
Lundi au jeudi

8 h 30 à 12 h 00 | 13 h00 à 16 h 30

Possibilité de rendez-vous avec le  
personnel administratif le jeudi entre  
16 h 30 et 18 h 30

## MOT DU MAIRE (SUITE)

Du côté de la MRC, les dossiers des Éco-centres et des matières résiduelles sont en tête de liste. Nous restons préoccupés par la nouvelle loi (40) qui abolit les commissions scolaires. La personne responsable du Haut Pays est de retour en poste après plus d'un an à combattre une grave maladie. La commission d'aménagement fonctionnera avec toute son équipe, ce qui n'était pas arrivé depuis deux ou trois ans.

Je souhaite du bon temps pour les parents et grands-parents qui pourront profiter de la semaine de relâche avec les enfants.

Bon mois de mars à vous toutes et tous.

*Benoît Pilotto*

## ACTUALITÉ MUNICIPALE 2020

**La prochaine séance** du Conseil aura lieu le 3 mars à 19 h 30, à la Salle « Les Générations ». *Au plaisir de vous voir !*

### **Compte-rendu de la séance ordinaire du 4 février :**

*Il a été proposé et adopté à l'unanimité des conseillers :*

D'approuver les comptes payés en janvier pour un montant de 16 323.83 \$;

D'approuver les comptes à payer au cours de février pour un montant de 42 845.76 \$;

D'autoriser la directrice générale à effectuer, au cours de l'année 2020, les dépenses incompressibles;

D'abroger la résolution 017-2020;

Que monsieur le maire, Benoît Pilotto, participe au forum des communautés forestières le 19 février 2020, au montant de 200 \$, plus taxes;

De contribuer à la Campagne annuelle de membership 2020 de la Fondation de l'Hôpital pour un montant de 75 \$;

D'appuyer le projet de modernisation et d'agrandissement du centre sportif de la Villa de Saint-Pascal;

Que le conseil adopte l'avis de motion et accepte le dépôt du projet de règlement numéro 2020-02;

D'octroyer la somme de 750 \$ au Comité de développement Rural, à l'Organisme Participation Famille, et au Club du Renouveau de l'Âge d'Or.

## SPECTACLE ÉMILE LIZOTTE CHANTE LES CLASSIQUES ET PRÉSENTATION DU JARDIN L'OR VERT

Le 14 février, dans la salle Les Générations, entre le décor de la Saint-Valentin et un public gagné à l'avance, Émile s'est installé comme un pro, même s'il avouait être un peu stressé.

Il a chanté l'AMOUR par des chansons d'autrefois et d'aujourd'hui. Il a aussi inséré quelques classiques en anglais, dont quelques succès d'ELVIS et des BEATLES. La foule était des plus attentives, chantonnant les chansons les plus connues. Certaines personnes se sont amusées à danser, avec beaucoup d'élégance.

Avant le spectacle, Mesdames Rachel Soucy, Francine Lamarre et Marie-France Duclos, ainsi que Messieurs André Hudon et Benoît Pilotto, ont présenté brièvement les pourquoi et comment du JARDIN L'OR VERT qui prendra place au printemps, autour de l'Hôtel de ville.

Pour clore le tout, lors du mot de la fin, Madame Rachel Soucy, animatrice de la soirée et Émile en sont venus amicalement aux mots.

Le Club du Renouveau-Âge d'Or Saint-Onésime et le Comité de développement rural de Saint-Onésime-d'Ixworth remercient chaleureusement les spectateurs, (comme disait Émile, pas de public, pas de spectacle) Émile et les bénévoles impliqués.

Le Club et le Comité, par: André Hudon



12, rue de l'Église  
Tel. : 418-856-3018  
municipalite@stonesime.com

## INFORMATION FINANCIÈRE : NOUVEAUTÉ



Cette année, pour les usagers du service des matières résiduelles, les coûts sont présentés sous un angle différent dans votre compte de taxes.

Démontrer les coûts réels que paient les utilisateurs a pour objectif de modifier certaines perceptions ou façons de faire traditionnelles et d'oser innover dans le traitement de vos déchets.

*La direction générale*

## RAPPEL

Cette année, le changement d'heure tombe sur un jour d'actualité ! En effet, depuis 1977, le 8 mars a été proclamé par les Nations Unies comme la journée internationale pour les droits des femmes.



### **SAVIEZ-VOUS QUE...**

**En hiver, la traversée du pont couvert demandait aux chevaux une détermination extraordinaire pour passer sur le plancher dénudé de neige avec la sleigh chargée de billots et monter la pente abrupte qui se trouvait de l'autre côté.**

**Avant l'épreuve, un arrêt était nécessaire pour dégager la neige sous les sabots des chevaux.**

## ♥ COUP DE CŒUR DE LISETTE

Titre : **Quelques adieux**

Auteur : Marie Laberge, Boréal Compact

Peut-on aimer deux femmes à la fois? Ce livre raconte l'histoire de deux femmes dont les maris sont professeurs de littérature à L'Université Laval. Le premier a de nombreuses aventures avec ses étudiantes mais le second tombe en amour avec Anne, son étudiante. Q'arrivera-t-il? Il aime son épouse Elisabeth et ne peut se passer de Anne.

Lisette L.

## CHRONIQUE

### **Quoi faire pour éviter la surcharge de neige sur les toits cet hiver ?**

Les toitures québécoises sont conçues pour affronter nos rudes hivers. Toutefois, l'accumulation de neige et de glace combinées à de la pluie et à des redoux peuvent augmenter significativement la charge sur le toit de vos immeubles, même si l'épaisseur totale de l'accumulation semble raisonnable. Enlever la neige constitue le meilleur moyen de protéger la structure d'une toiture et de prévenir son effondrement. Par contre, cette tâche peut aussi causer des dommages au bâtiment en plus de comporter son lot de risques pour la sécurité des personnes qui s'en acquittent ou qui circulent à proximité. Voici des mesures préventives à mettre en œuvre pour protéger vos toitures, vos employés et vos visiteurs.

### **À quelle fréquence doit-on déneiger ?**

Quelques signes peuvent démontrer que votre toiture est en surcharge : un plafond qui semble déformé, des portes intérieures qui se coincent, des fissures qui apparaissent, etc. Dans de tels cas, faites évacuer le bâtiment, car un effondrement pourrait survenir et prenez les mesures pour faire enlever rapidement la neige du toit. Si vous avez un doute sur le stress structurel que subit l'une de vos toitures, n'hésitez pas à consulter un ingénieur spécialisé en la matière.

### **Comment effectuer un déneigement sécuritaire ?**

Pour procéder au déneigement des toitures, vous devriez vous assurer que les travailleurs sont attachés de manière sécuritaire lors du travail en hauteur afin de prévenir les chutes. De plus, une légère couche de neige devrait être laissée sur le revêtement de la toiture afin de ne pas l'abîmer. Également, des zones de protection au sol devraient être délimitées aux endroits où la neige est projetée. Les fenêtres et les façades devraient être également protégées des projections. Finalement, les prises d'air et les appareils présents sur les toits ou le long des murs de vos bâtiments devraient être dégagés en tout temps.

### **Que faire en cas de danger imminent ?**

En pareils cas, installez rapidement une barrière autour de la zone dangereuse et faites déneiger la toiture. Il est aussi possible d'installer des dispositifs pour retenir la glace et la neige, mais leur installation exige une évaluation préalable de la capacité structurale du toit. Si la chute de neige ou de glace ne semble pas imminente, mais tout de même éventuelle, installez des affiches d'avertissement bien visibles sur vos bâtiments et évaluez s'il devrait être interdit de circuler ou de stationner à ces endroits.

*Source : La mutuelle des municipalités du Québec – info plani-conseil – Janvier 2020*